

Introduction

Bénédicte GRAILLES

Pourquoi s'intéresser à la question du don au regard de ces objets particuliers que sont les archives et les bibliothèques? En quoi l'environnement qui reçoit – bibliothèques ou services d'archives –, le contenu matériel et symbolique de ce qui est échangé peuvent-ils apporter des éléments nouveaux à la théorie du don? L'analyse de la transaction peut-elle amener à réévaluer les pratiques des archivistes et des bibliothécaires? Il est vrai qu'il peut sembler paradoxal de vouloir réexaminer ce que les manuels professionnels décrivent déjà abondamment dans une définition certes exclusivement juridique. Le don est alors considéré comme une simple acquisition non onéreuse, un contrat par lequel la propriété d'un objet, en l'occurrence ici des livres, des papiers, des photographies, etc., est transférée d'une personne morale de droit privé – individu isolé ou famille, association ou autres – à une institution qui a vocation à conserver et à communiquer des fonds. Il n'y aurait de don que par ce transfert de propriété gratuit et le don se réduirait à ce transfert. Alors, pourquoi ce choix d'une lecture « en clé de don » ou en prenant « les lunettes du don¹ »?

La théorie du don est d'abord une théorie de l'échange social. Pourquoi le don d'archives et de bibliothèques serait-il le seul à être réduit à un changement de propriétaire? N'y a-t-il pas d'autres formes de don hors transfert de propriété à identifier? Le fait de permettre l'usage d'un objet par une convention formalisée ou non – dépôt, prêt pour reproduction – n'est-il pas déjà un don? Peut-on aller jusqu'à envisager que toute remise de papiers ou d'imprimés, quel que soit son contexte juridique, est un don? Replacer le geste du don de documents dans le contexte plus général du don comme créateur de lien social, l'envisager dans sa dynamique de circulation dans la société amène à s'interroger sur la nature symbolique de la relation qui se noue entre donateurs et donataires. Qui est vraiment le donataire? On peut considérer de manière faussement évidente qu'il s'agit du service dépositaire du don. Pourtant ce service développe un discours

1. CHANIAL Philippe, « Ce que le don donne à voir », in *La société vue du don. Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2008, p. 9-42.

particulier, s'affirmant comme un lieu de conservation et de préservation mais aussi un lieu de légitimation patrimoniale. La destination du don est certes l'institution mais, à travers elle, ne sont-ce pas les futurs utilisateurs – avérés ou supposés – qui sont principalement visés ?

Si nous parlons bien d'un échange, la question des réseaux sociaux qui le portent se pose alors mécaniquement. Peut-on les délimiter ? Comment s'organisent-ils ? Si les manuels professionnels n'abordent guère cette question, on notera cependant que les institutions de conservation élaborent avec pragmatisme des stratégies de plus en plus affirmées pour attirer les dons, en développant des politiques de valorisation des documents qui sont aussi des politiques de création, d'entretien et de motivation des réseaux porteurs de logiques de don. Par ailleurs, il convient de mieux évaluer dans quelle mesure les dons ont été et sont toujours importants pour les services de conservation concernés. Ils sont centraux pour l'enrichissement des collections des bibliothèques au XIX^e siècle. Ils constituent toujours pour elles un moyen d'acquérir de la littérature grise, des éphémères, et de diversifier leur politique documentaire. Ne sont-ils pas devenus essentiels pour les centres d'archives car les archives publiques ne documentent que partiellement la société ?

Tous ces questionnements ne sont pas sans rapport avec d'autres qui ont commencé à émerger chez les archivistes et les bibliothécaires depuis une trentaine d'années mais qui, singulièrement, n'ont touché l'hexagone que tardivement². On peut en effet les situer dans le contexte plus global de la théorie dite sociétale qui revendique un rôle social pour les professionnels de la conservation et de la mise à disposition du patrimoine écrit et leur enjoint de documenter de manière fidèle la société et ses valeurs³, théorie qui s'affirme en Amérique du Nord au cours des années 1980. En France, c'est depuis la fin des années 2000 que musées, bibliothèques et archives commencent à s'interroger plus précisément sur les contours de leur rôle social, sur leur utilité sociale et se reconnaissent a minima comme catalyseur de lien social, voire comme facteurs d'inclusion sociale.

Aux origines de ce livre, on trouve plusieurs initiatives prises dans le cadre de l'équipe Alma (Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information) du Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO CNRS). Cette équipe avait défini deux axes de recherche, un axe historique autour des pratiques professionnelles et un axe sociétal autour du rôle social joué par les institutions et les artefacts patrimoniaux et informationnels.

-
2. MARCILLLOUX Patrice, *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013. ERMAKOFF Thierry, « Le rôle social des bibliothèques », in BERTRAND Anne-Marie (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses de l'ENSIB, 2008, p. 71-80.
 3. COOK Terry, « Mind over matter: towards a new theory for archival appraisal », in GRAIG Barbara L. (éd.), *The archival imagination: essays in honour of Hugh A. Taylor*. Ottawa, Association of Canadian Archivists, 1992, p. 50.

Un premier projet⁴ a permis de collecter les témoignages de donatrices et de collectrices d'archives féministes et d'ouvrir le questionnement. Le 11 février 2011, une journée d'étude *Le don, une approche renouvelée des archives privées* s'est tenue à l'université d'Angers⁵. Puis, entre 2012 et 2014, l'équipe a pris comme thème de son séminaire *Le don en archives et en bibliothèques : do ut des?*⁶ C'est le résultat de ces réflexions qui est proposé dans ce livre. L'originalité de la démarche a été de s'inscrire volontairement dans une approche globale, en croisant les disciplines – historiens, archivistes et bibliothécaires universitaires ou de terrain, sociologues, psychologues – et les points de vue : il paraissait important de faire dialoguer même à distance donateurs et collecteurs. L'objectif était de faire progresser la réflexion sur ce que donner veut dire en archives et en bibliothèques, sur les interactions entre donateurs et récipiendaires, sur les stratégies d'affirmation de soi et de transmission à l'œuvre et observables, sur le jeu des intentions et celui des attentes. Car l'objet de la transaction est singulier. Le droit civil même le reconnaît. Les souvenirs de famille échappent aux règles de dévolution successorale et de partage et peuvent être confiés en dépôt à un des membres de la famille, ce qui leur reconnaît une valeur morale supérieure à leur valeur pécuniaire. À travers ces livres et ces documents que l'on remet, c'est toujours une trace de vie qui est confiée : la sienne ou celle dont on a hérité. En donnant, c'est soi-même qu'on donne, son individualité, tout en contribuant à instituer un tout social auquel on se rattache. C'est donc un acte très fort qui concentre des enjeux personnels, émotionnels et symboliques, qui met en lumière l'autonomie personnelle du sujet et qui a souvent un lien direct avec l'anticipation de sa propre fin. L'urgence du don n'est-elle pas liée à une réflexion introspective sur son devenir, sur la charge de l'héritage, sur sa propre trace ?

Les résultats de ces recherches collectives ont été organisés en trois parties faisant suite à un avant-propos dans lequel Laetitia Pihel écarte d'emblée l'écueil qui serait de se focaliser sur l'objet de la transaction plutôt que sur la transaction elle-même, sur le contrat plus que sur la contrepartie. La première partie – *Offrir ou recevoir un récit* – s'ouvre par l'invite d'Alix Bernard à placer au centre de l'échange le récit et l'écoute : recevoir l'objet et rendre en accueillant le récit de vie. Ces paroles données, écoutées, rendues font partie de l'interaction du don. Bénédicte Grailles souligne combien, s'agissant des archives, l'esprit du don, l'établissement d'une relation particulière dans un cadre légal spécifique, sont particuliers parce que visant à l'universel : donner, c'est apporter sa pierre à un patrimoine commun. Les quatre contributions suivantes confirment, chacune à leur

4. Alma, disponible sur [<http://alma.hypotheses.org/78>] (consulté le 1^{er} juin 2016).

5. Alma, disponible sur [<http://alma.hypotheses.org/179>] (consulté le 1^{er} juin 2016).

6. Alma, disponible sur [<http://alma.hypotheses.org/seminaires/le-don-en-archives-et-bibliotheques>] (consulté le 1^{er} juin 2016).

manière, la place du récit dans le triptyque donner/recevoir/rendre que tous les lecteurs de l'*Essai sur le don* de Marcel Mauss connaissent bien, appliqué aux archives et aux bibliothèques. Le témoignage d'Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay et donatrice de ses archives, nous donne à voir ce qu'on ne voit jamais : la temporalité du cheminement du don. Comment se séparer librement d'une trace si précieuse, porteuse d'un récit familial si douloureux ? Uniquement en trouvant un interlocuteur qui écoute, manifeste son désir vif et montre son émotion. Pour que la relation soit individualisée, il faut une alliance d'empathie et de confiance⁷. Philippe Lejeune place la question de l'échange au cœur du dispositif : don de textes, réception par la lecture, restitution par un « écho » qui désigne dans ce cas une note de lecture bienveillante. La triade maussienne est un cercle vertueux habilement suscité par l'Association pour le patrimoine autobiographique. Le désir du service d'accueil – convoiter un fonds ou une bibliothèque, l'espérer, l'attendre – est donc central. Karen Taïeb l'illustre bien en décrivant la politique d'appel aux dons du Mémorial de la Shoah et en tirant des enseignements pour le donataire. Quant à Anne-Catherine Marin, c'est à une parfaite illustration du troisième terme de la triade maussienne, « rendre », qu'elle nous convie, en retraçant la genèse d'une exposition exceptionnelle en hommage aux donateurs de la ville de Lyon, dans laquelle le récit de vie ou familial tient toute sa place.

La seconde partie de l'ouvrage montre que la question de la transmission d'archives et de bibliothèques est aussi affaire de stratégie sociale et envisage le don à l'aune d'enjeux intellectuels, identitaires, idéologiques ou militants. Les donateurs du XIX^e siècle offrent leurs livres pour rendre hommage à leur ville. Véronique Sarrazin démontre que l'enjeu est généralement de « s'inscrire dans un espace intellectuel et social mondain » sauf pour ceux qui donnent aux bibliothèques populaires pour qui il s'agit de s'affilier à une démarche éducative militante ou paternaliste. Derrière le don, il y a une pluralité d'intentions et de motivations. Goulven Le Brech formule l'hypothèse que toute remise d'archives est « une expression performative, engageant une intention auprès du potentiel donateur du fonds ». L'exemple des papiers d'Alain Touraine volontairement divisés par l'auteur entre archives personnelles destinées à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine et archives de laboratoire confiées à l'EHESS montre la volonté à la fois de couvoyer de grands intellectuels du XX^e siècle (Edgar Morin, Roger Bastide, Georges Duby et autres) et de revendiquer son appartenance à une prestigieuse institution de recherche. Le cas des donateurs militants est particulièrement intéressant : il permet de décortiquer de manière chirurgicale des motivations, des attendus et des malentendus. Le don se révèle

7. KREBS Anne et RIEUNIER Sophie, « Expérience du vieillissement et comportement de legs aux institutions culturelles », in GUIOT Denis et URIEN Bertrand (dir.), *Comprendre le consommateur âgé. Nouveaux enjeux et perspectives*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2012, p. 157-177.

ici une militance continuée mais aussi un moyen de faire entrer dans une mémoire et une identité collectives des identités marginales ou marginalisées. Mais entre les attentes du donateur qui espère réussir par ce biais une transmission qui a été empêchée, qui est incomplète ou tout simplement trop étroitement réalisée dans la vie et les espaces du quotidien, et la manière dont les institutions et surtout les publics se saisissent ou ne se saisissent pas de ces fonds, il y a un décalage. Le don comme geste libre trouve alors toute sa puissance. Le retour n'est jamais certain et la diffusion du militantisme via le patrimoine écrit pas assurée. Mais un rôle et une place dans la chaîne des générations sont dévolus au donateur par le geste de don. Les deux chapitres consacrés à cette question – écrits pour l'un par Bénédicte Grailles, pour l'autre par Michel Chomarar – croisent les points de vue et se font écho. Le don peut prendre d'autres formes, celui de communautés d'intérêt virtuelles dont l'objectif premier est de mettre en commun, partager, échanger, susciter dans le temps des relations d'affinités. Claude Zurcher nous propose une version 3.0 de l'échange social suscité par le don.

Accueillir les dons – et les donateurs –, c'est donc avant tout construire une relation, par définition inégale, et cette asymétrie invite les professionnels à *Co-construire un politique documentaire* – titre de la troisième partie. Marc-Édouard Gautier constate que les acquisitions non onéreuses influent durablement sur la politique documentaire de la bibliothèque d'Angers et restent rarement sans suite ni effet. Élisabeth Verry insiste sur la nécessité d'une politique délibérée de collecte et de capture des dons qu'elle définit comme actifs par opposition aux dons passifs, ceux des fonds en déshérence. Beth Cramer et John Boyd rappellent, en revisitant l'expérience de la bibliothèque universitaire de l'université des Appalaches aux États-Unis, que tout don doit s'accompagner d'une absence totale de jugement mais aussi que tout don génère une contrepartie certaine : le don du temps du bibliothécaire ou de l'archiviste qui évalueront, catalogueront ou inventorieront le document. Le lien établi à l'occasion de la remise des documents ne s'interrompt pas immédiatement. Magali Lacousse s'appuie sur son expérience au sein du département des archives privées des Archives nationales pour proposer des catégorisations stimulantes qui confirment que le don est producteur de relations durables.

Dépouillé de ses habits juridiques, le don d'archives ou de bibliothèques se révèle avant tout comme une relation entre un donateur et un service qui reçoit, médiatisée par un *symbolon* – un signe de reconnaissance – en l'occurrence le fonds, les pièces d'archives ou livres et le récit qui les accompagne, lequel appose le sceau de l'alliance. Cet échange, il est fondamental de le repenser dans sa temporalité. Le donateur donne les fonds, les livres, les pièces. L'institution les reçoit. Mais qui rend et à qui ? Le retour reste hypothétique et il peut être reporté *sine die*. Dans la grande majorité des

cas, les enjeux personnels sont mis de côté : la gratuité et la liberté de l'acte sont avérées. Association, individuation et socialisation, on touche ici à la définition du patrimoine comme fiction mise au service de la construction d'identités, mais dans un cadre et un imaginaire communs.